



AVIS D'APPEL D'OFFRES

RFQ/MSA/007/FHI360/HK&L/06/2026

Titre du Projet :	Sélection des Fournisseurs de Service-traiteur et hôtellerie dans les Provinces du Haut-Katanga , Lualaba, Kasai, Lomamie
Référence Appel d'offre:	RFQ/MSA/007/FHI360/HK&L/06/2026
Lieu de livraison / prestation	Villes de Lubumbashi, Kolwezi, Fungurume, Likasi, Kasumbalesa, Kalemie, Kamina, Mbuji Mayi, Mwene Ditu ou autres à préciser par le soumissionnaire
Date de Publication	12 juin 2026
Délai de soumission	Du 13 au 24 juin 2026
Date de réception des questions	14 juin 2026
Date de réponse aux questions	17 juin 2026
Validité de l'offre	Minimum 365 jours

Méthode de soumission :

Les offres doivent être transmises uniquement par voie électronique en format PDF à l'adresse suivante : drcprocurement@fhi360.org avec comme Objet de l'E-mail : **RFQ/MSA/007/FHI360/HK&L/06/2026_Service_Traiteur&Hotellerie_Nom de votre société**

L'offre doit être signée (signature électronique acceptée) sur papier entête de l'organisation

A soumettre uniquement par voie électronique entre le 13 et le 24 juin, 2026 à 17h00'

1. Contexte et justification

FHI 360 est une organisation mondiale qui mobilise la recherche, les ressources et les relations afin que partout dans le monde, les gens aient accès aux opportunités dont ils ont besoin pour mener une vie épanouie et saine. Grâce à des collaborations dans plus de 60 pays, nous travaillons directement avec les dirigeants locaux pour faire progresser l'équité sociale et économique, améliorer la santé et le bien-être, répondre aux crises humanitaires et renforcer la résilience des communautés. Nous partageons des informations fondées sur des données et des outils évolutifs qui élargissent l'accès et l'équité afin que les communautés puissent relever efficacement des défis complexes, répondre aux chocs et se construire un avenir prospère.

2. But de la demande de cotation et des spécifications

FHI 360 souhaite sélectionner des Fournisseurs locaux légalement reconnus, disposant d'une capacité logistique avérée et d'une expérience suffisante dans le domaine du service Traiteur et Hôtellerie pour soutenir ses opérations dans la Zone Haut-Katanga et Lualaba.

3. Spécifications du RFQ

FHI360, invite les opérateurs compétents à soumettre sans frais ni engagements de sa part, une offre financière et technique pour les produits et services tels que repris ci-dessous :

	Designation	Qté	Unité	Specifications	Prix avec TVA	Prix sans TVA
1	Pause-café avec bouteille d'eau ou boisson sucrée	1	Service	Composition du menu		
2	Pause-Repas ou déjeuner avec différents menu et bouteille d'eau	1	Plat	Composition du menu		
3	Buffet simple	1	Plat	Composition du menu		
4	Buffet complet	1	Plat	Composition du menu		
5	Cocktail avec boisson sucrée ou Jus	1	Cocktail			
6	Location salle de conférence pour moins de 100 places	1	Jour	Avec Retro-projecteur, Sonorisation, Wifi, Tableau de projection, chevalet		

7	Location salle de conférence (+ de 100 places)	1	Jour	Avec Retro-projecteur, Sonorisation, Wifi, Tableau de projection, chevalet		
8	Chambre standard pour hébergement	1	Nuitée	Avec petit déjeuner, et autres services inclus		

4. Conditions de validation d'offre

1. Documents légaux à présenter dans l'offre :

- Identification National,
- Copie du RCCM,
- Attestation fiscale émis par la DGI ou une preuve de paiement d'impôt récente,
- Relevé d'identification Bancaire (RIB) du compte de paiement enregistré au nom de l'Entreprise.

2. Offre technique :

- Moyens de mobilité pour assurer les livraisons sur sites,
- Preuve d'expériences antérieurs (attacher au moins 3 Bons de commandes significatives exécutées au cours de 2 dernières années) de préférence avec les ONG ou les Sociétés Internationales.

5. Critères d'évaluation

Critères	Description	Points max / 100
Capacité d'accueil ou de service	Nombre de places, tables ou chambres disponibles	20
Expérience antérieure	Marchés antérieurs réalisés avec succès	25
Ressources matérielle	Personnel qualifié et expérimenté,	15
Rapport prix - qualité	Prix raisonnables et cohérents en fonction du cadre et de l'offre technique	30
Delai de livraison	Temps nécessaire avant livraison	10

6. Clause de non-responsabilité

Les soumissionnaires sélectionnés pourront signer des contrats cadre (MSA) avec le Représentant de FHI360 en République Démocratique du Congo, admettant que toutes les obligations ont émané de la proposition technique et financières, des termes de référence ainsi que des conditions générales relatives aux contrats de service. Pendant la période de validité du contrat, il n'y aura aucune modification relative aux coûts ; toute modification des prix conduira à une annulation immédiate du contrat et sans condition.

7. Paiement des services

Les paiements des services se feront après prestation et seront faits sur présentation d'une facture et selon une échéance qui sera indiquée dans le contrat et impérativement selon le déroulement réel de la mission.

Toutefois, FHI360 se donne un délai maximal de 30 jours pour le paiement de chaque facture.

Toute facture incorrecte sera retournée au prestataire pour correction, ceci annulant le délai initial.

Tous les paiements d'un montant supérieur à 50\$ seront effectués uniquement par virement bancaire au compte de la société prestataire des services.

8. Le Lieu de Prestation

Le lieu de prestation pour cette demande comprend les villes de Lubumbashi, Kolwezi, Likasi, Fungurume, Kasumbalesa, Kalemene, Kamina, Mbuji Mayi, Mwene Ditu et peut s'étendre à d'autres villes du Haut-Katanga, Lualaba, Kasai, Lomamie, Tanganyika

9. Le coût

Il est attendu du fournisseur une offre financière et technique répondant aux conditions du présent appel d'offres.

Note : La devise utilisée pour cet appel d'offre est le dollar américain (USD). Sauf disposition contraire qui impose le Francs Congolais comme seule monnaie de transaction en RDC, FHI360 DRC se conformera à la législation en vigueur au taux de la Banque Centrale.

10. Termes et conditions de l'appel d'offre.

A. Avis de l'offre non contraignante

- FHI 360 se réserve le droit d'annuler l'appel d'offres et de ne pas attribuer le marché.
- FHI 360 se réserve le droit de rejeter tout ou partie des réponses reçues.

FHI 360 se réserve le droit de procéder à une vérification des antécédents de toute société sélectionnée.

- La publication de l'appel d'offres ne constitue pas un engagement de la part de FHI 360 à attribuer le marché.
- FHI 360 se réserve le droit de disqualifier toute offre si le soumissionnaire ne respecte pas les instructions de l'appel d'offres
- FHI 360 n'indemniser aucun soumissionnaire pour avoir répondu à l'appel d'offres
- FHI 360 se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base d'une évaluation initiale des

offres sans autre discussion

- FHI 360 peut choisir de n'attribuer qu'une partie des activités prévues dans l'appel d'offres, ou de passer plusieurs marchés sur la base des activités de l'appel d'offres
- FHI 360 se réserve le droit de passer outre les lacunes mineures des propositions qui peuvent être corrigées avant la décision d'attribution afin de favoriser la concurrence
- FHI360 se réserve la possibilité de négocier les coûts finaux et la proposition finale de cet appel d'offre, et se réserve également la possibilité de limiter ou d'inclure des tiers à la seule discrétion de FHI360 dans ces négociations.

B. Confidentialité

Toutes les informations fournies par FHI360 dans le cadre de cette sollicitation doivent être considérées comme confidentielles. Dans le cas où une information est divulguée de manière inappropriée, FHI360 cherchera les recours appropriés, comme cela est permis. Les propositions, les discussions et toutes les informations reçues en réponse à cette sollicitation se tiendront comme strictement confidentielles, sauf indication contraire

C. Divulgence des conflits d'intérêts

Les fournisseurs proposant une offre sur l'activité FHI360 doivent divulguer, aux contacts d'approvisionnement énumérés dans la demande d'offres, des conflits d'intérêts réels ou potentiels.

Des conflits d'intérêts pourraient être présents s'il existe une relation personnelle avec un membre du personnel de FHI360 qui constitue un intérêt financier important, des adhésions au conseil d'administration, d'autres emplois et des droits de propriété intellectuelle qui peuvent être en conflit avec les obligations du fournisseur envers FHI360.

Les fournisseurs et les chemins d'accès sont protégés lorsque des conflits d'intérêts réels ou perçus sont divulgués.

Dans le cas échéant, FHI360 créera un plan de gestion qui atténuera les risques présentés par le conflit d'intérêts divulgué.

D. Communication

Toutes les communications concernant cet appel d'offre doivent être adressées aux parties appropriées à FHI360 indiquées dans la section VIII. En contactant des tiers impliqués dans le projet, le comité d'examen ou toute autre partie peut être considéré comme en conflit d'intérêts et pourrait entraîner la disqualification de la proposition.

E. Acceptance

L'acceptation d'une proposition n'implique pas l'acceptation de ses termes et conditions. FHI360 se réserve la possibilité de négocier les conditions générales. Nous nous réservons en outre le droit de négocier le fond des propositions des finalistes, ainsi que l'option d'accepter les composants partiels d'une proposition, le cas échéant.

G. Limitations de tiers

FHI360 ne représente pas, ne justifie pas, ou agit comme un agent pour tout tiers à la suite de cet appel d'offre. Cet appel d'offre n'autorise aucun tiers à lier ou à engager FHI360 de quelque manière que ce soit sans notre consentement écrit exprès.

Les conditions générales de FHI 360 applicables aux fournisseurs sont disponibles ici, <https://www.fhi360.org/wp-content/uploads/2026/04/standard-purchase-order-conditions-french-June-2024.pdf>

Fait à Kolwezi, le 12/06/2026

Pour FHI 360 RDC

Dr Joyce KAKESA, Country Représentative